

## Fiche projet eau et assainissement dans la commune de Mbour, région THIES, Sénégal



*Mairie de Mbour*

Une coopération décentralisée de Concarneau

**Mai 2022**

*Dossier préparé par : Gaëtan Delgado*

*Chef de projet*

*Experts-Solidaires,*

*Bat 1, Parc Scientifique Agropolis II,*

*2196 Bvd de la Lironde, 34980 Montferrier sur Lez, France,*

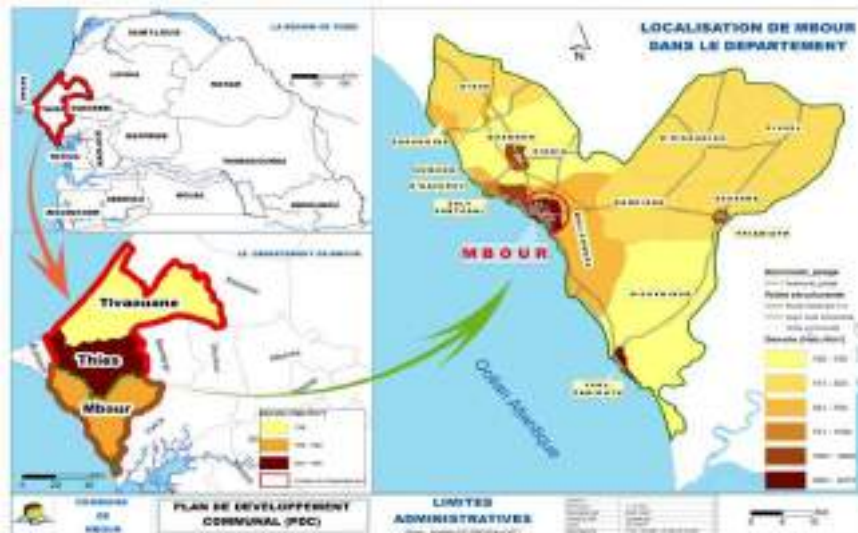
*E-mail : [gdelgado@experts-solidaires.org](mailto:gdelgado@experts-solidaires.org)*

*Tel : +33 6 04 18 26 94*

# 1 CONTEXTE

## 1.1 Zone d'intervention

Mbour est une ville de l'ouest du Sénégal, située sur la Petite-Côte à environ 80 km au sud de Dakar, la capitale. En raison de son statut de ville touristique, la commune connaît une pleine croissance économique et démographique qui se traduit sur le plan spatial par un étalement urbain sans précédent. Son croît démographique important a favorisé l'extension de son périmètre communal qui est passé de 522,9 ha en 1978, 845,5 ha en 1989 à 1725 ha en 1999.



Carte 1: Localisation de la commune de Mbour

De sa création à nos jours, la commune de Mbour a connu une profonde évolution spatiale. Depuis les premières occupations, le domaine communal n'a cessé de s'élargir, au rythme de l'arrivée des populations. Cela se traduit sur le plan spatial par le développement de formes urbaines caractérisées par un fort étalement urbain, occupant peu à peu les espaces autour des villes, souvent anciennement réservés aux agriculteurs, créant des quartiers d'extension qui sont peu ou pas connectés aux réseaux primaires tels que l'eau, l'électricité, l'assainissement.

## 1.2 Composition et évolution de la population de Mbour

A l'image de la plupart des grands centres urbains sénégalais, Mbour fait face à une croissance démographique et urbaine importante alimentée par le croît naturel de sa population et renforcée par son statut de ville touristique

La population de la commune de Mbour était estimée à 252 645 habitants en 2016, composée de 125 012 femmes (49,48%), traduisant une légère supériorité numérique des hommes. Cette situation s'explique en partie par le fait que les deux principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois, que sont la pêche et le tourisme, attirent davantage d'hommes que de femmes. La population est composée de wolofs, Sérère, Pulaar, Mandingues...

La croissance démographique de la ville a connu une évolution très rapide et régulière qui s'explique par un taux moyen d'accroissement naturel élevée, mais aussi par les vagues de migrations liées au dynamisme économique de l'agglomération mbouraise.

Entre 2013 et 2016, la population a été multipliée par 1,08, si les mêmes tendances se maintenaient, elle atteindrait 320 702 habitants en 2035.

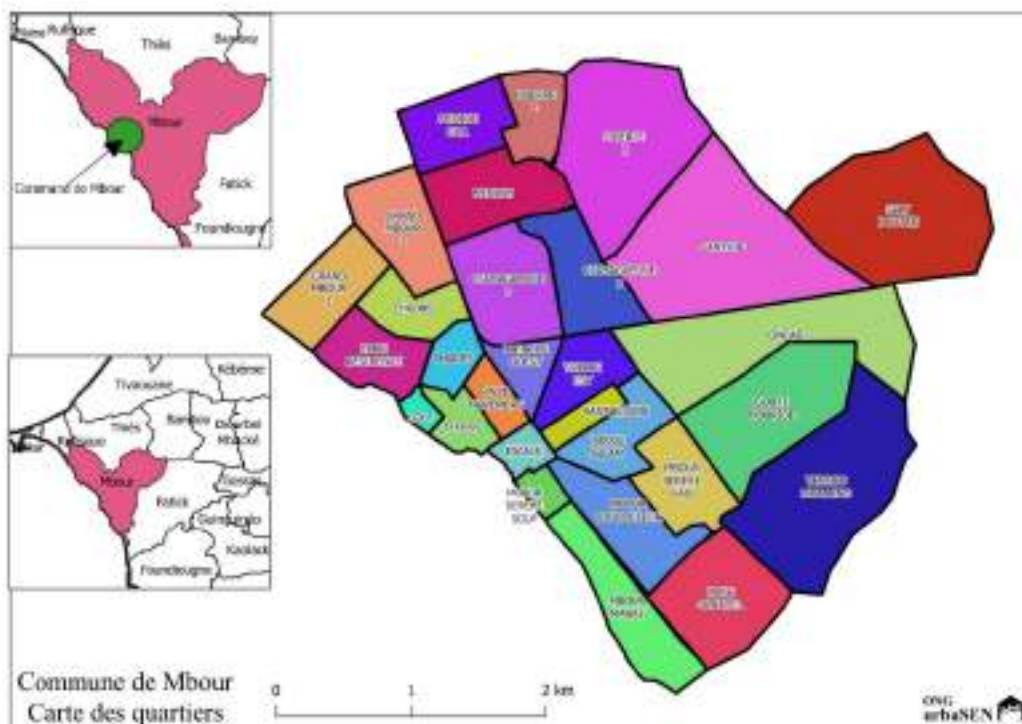
## 1.3 L'organisation des quartiers

La commune de Mbour compte aujourd'hui 27 quartiers. Les plus anciens sont Escalé, Téfés, Mbour Toucouleur, 11 novembre, Thiocé-Est et Thiocé-Ouest, Santéssou, Mbour Sérér. A partir de 2000, les occupations faites en partie sur les terres de Malicounda, vont donner naissance aux nouveaux quartiers de Médine, Médine Extension, Grand-Mbour, Liberté I, Liberté II, Gouy Mouride, Terrou Mballing, Baye Deuk. Et Saly douté.

Les quartiers les plus peuplés sont les quartiers Tefess, Escalé, Santessou et Mbour Toucouleur. Les quartiers Thiocé Est

et Ouest, Onze novembre, Darou Salam et Mbour Maure sont les moins peuplés.

Carte 2 : Les quartiers de la commune de Mbour



#### 1.4 Le service de l'eau zone urbaine et péri-urbaine, au Sénégal

Le service de l'eau en zone urbaine et péri-urbaine du Sénégal repose sur les deux acteurs principaux suivants :

- La SONES (Société Nationale des Eaux du Sénégal) qui est chargée de la gestion du patrimoine, la maîtrise d'ouvrage des travaux de renouvellement et d'extension de l'infrastructure, le contrôle de la qualité de l'exploitation ;
- La SEN'EAU qui est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la société de droit sénégalais en charge de l'exploitation et de la distribution de l'eau potable.

#### 1.5 État des lieux de l'accès à l'eau et à l'assainissement à Mbour

Au Sénégal, le taux d'accès à l'eau potable a fortement évolué passant de 54,3% au niveau régional en 2004 à 93,8% en 2012 dépassant même l'objectif qui était fixé pour 2015 (à savoir 82%). Ce taux a évolué différemment d'un département à un autre. Le département de Mbour qui vient juste après celui de Thiès d'un point de vue démographique (35,6% de la population régionale) regroupe 39% des abonnés au service de la Sen Eau, de la région avec une évolution plus ou moins similaire voit à celle du département de Thiès entre 2009 (27.665 abonnés) et 2012 (32.319 abonnés), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4% (au-dessus de la moyenne régionale). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, SEN'EAU est la société de droit sénégalais avec un opérateur international, en charge de l'exploitation et de la distribution de l'eau potable en zone urbaine et péri-urbaine du Sénégal.

La commune dispose, en termes d'infrastructures hydrauliques, d'un forage localisé au quartier escale et qui alimente en eau potable les 27 quartiers de la commune. Grâce aux branchements sociaux réalisés au niveau des quartiers périphériques (Falokh, Baye Deuk, Saly Douté) le nombre des abonnés a augmenté, relevant ainsi le taux d'accès avec l'apport des bornes fontaines.





Solutions alternatives d'accès à l'eau pour les ménages non raccordés au réseau	Prix au m3
Bidon de 20L à 100 FCFA	5000 Fcfa/ m3, soit 7,6€/m3
Charrette, 200L à 600 FCFA	3000 Fcfa/m3, soit 4,6 €/m3

A titre de comparaison le prix du m3 vendu au niveau du réseau SenEau est de : 210 Fcfa / m3 pour la première tranche de facturation. Pour les populations concernées, souvent les plus vulnérables, l'accès à l'eau est ainsi beaucoup plus cher, et chronophage, un temps qui ne peut être consacré aux activités socioéconomiques.

*Aspects techniques liés à l'assainissement et l'hygiène :*

Ces mêmes quartiers périphériques souffrent également d'un manque d'accès à l'assainissement. La défécation à l'air libre existe encore dans la zone, bien que la plupart des concessions disposent d'un système d'assainissement, mais ce dernier est bien souvent non adéquat. Les enquêtes effectuées auprès des groupements membres de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) ont révélé que la majorité des habitants disposent d'installations sommaires, latrines et puits perdus. Le contenu des latrines est vidé et enfoui dans un trou creusé à proximité, souvent sur l'espace public. En saison des pluies la situation sanitaire est particulièrement critique.



Figure 1 livraison d'eau via baril de 200L et traction asine, à quartier Falokh



Figure 2 : photos situation assainissement quartier Falokh

*La vulnérabilité spécifique des quartiers périphériques :*

Les enquêtes montrent que pour l'essentiel des quartiers, un réseau d'AEP existe mais ne couvre pas l'ensemble des populations, en particulier pour les quartiers périphériques. Par ailleurs la disponibilité du service comme la qualité de l'eau sont insatisfaisants. Au niveau des nouveaux quartiers d'extension, le réseau n'existe pas ou est très éloigné pour permettre un branchement privé à un cout accessible aux ménages.

Ces quartiers souffrent de l'absence de services de base et plus spécifiquement de la difficulté d'accéder à l'eau potable ou à un service d'assainissement adéquat. Les habitants travaillent pour la plupart dans le secteur informel (petits commerçants, transformateurs et vendeurs de produits halieutiques, ouvriers du bâtiment, couturiers, gargotiers, etc.). Leurs revenus sont irréguliers et insuffisants pour couvrir leurs besoins quotidiens, ce qui les empêche de pouvoir payer les sommes nécessaires au raccordement domiciliaire au réseau d'AEP lorsqu'il existe. Le déficit d'accès aux services

sociaux de base comme l'AEP accentue leur vulnérabilité puisque ces ménages sont obligés de dépenser une grande partie de leur maigre revenu pour se procurer de l'eau payé plus cher, et parfois ils doivent s'approvisionner directement dans des sources d'eau de qualité douteuse (puits ouverts).

Les quartiers Terrou Mballing et Falokh ont été identifiés comme des zones particulièrement vulnérables, et ayant de forts besoins en termes d'accès à l'eau et assainissement.

Bien que plusieurs familles vulnérables vivent à Terrou Mballing ce quartier présente des caractéristiques plus à risque en termes de pertinence du fait de l'occupation par des spéculateurs fonciers qui construisent et louent à des tiers. Dans ce contexte, le projet se focalisera sur le quartier de Falokh en accord avec l'analyse des besoins prioritaires formulés par la nouvelle équipe municipale.

## 1.6 Une coopération historique entre les communes de Mbour et de Concarneau

Cette proposition de projet s'inscrit dans le contexte d'une longue coopération entre les villes de Concarneau et de Mbour qui affichent plus de 40 ans de jumelage. La dernière mission d'Experts Solidaires au Sénégal en mars 2022 a permis de vérifier que cette volonté d'agir ensemble est toujours aussi présente de la part de la nouvelle équipe municipale, dirigée par M.Cheikh Issa Sall, le nouveau Maire, et rencontrée avec notre partenaire local UrbaSEN, et notre expert Eric De Lestapis. Les premiers éléments de cadrage du présent projet, dont l'identification avait débuté en 2021, avant les dernières élections municipales de janvier 2022, ont été accueillis favorablement par la nouvelle équipe municipale, et s'inscrivent dans la stratégie globale de développement de la commune. M.Sall, qui est par ailleurs directeur général l'Agence de Développement municipal (ADM), nous a fait part du projet à venir d'extension du réseau d'adduction eau potable à l'échelle de la commune, pour un linéaire estimé à 11 km de réseau de distribution, en partenariat entre l'ADM et la Sen Eau. Ce programme de travaux prévus pour 2022, est vise à améliorer l'accès à l'eau des habitants de la commune, mais demeure encore insuffisant à l'échelle des besoins, pour assurer une couverture totale, en particulier auprès des ménages des quartiers périphériques, qui sont également ceux aux revenus les plus faibles.



Figure 3 : Réunion en mars 2022 avec M.Cheikh Issa Sall, le nouveau Maire de Mbour

## 2 OBJECTIFS ET CONTENU DE LA PROPOSITION

### 2.1 Objectifs du projet

L'objectif général du projet vise à élargir le service public d'eau potable et améliorer l'accès à l'assainissement de la commune de Mbour, dans la région de Thiès au Sénégal,

### Objectifs spécifiques :

Les objectifs de ce projet cibleront spécifiquement, le quartier de Falokh d'après les éléments d'identification précités et en cohérence avec la stratégie municipale, sont :

- D'accompagner la Commune de Mbour à améliorer son service public d'accès à l'eau potable, spécifiquement au niveau du quartier de Falokh
- D'améliorer l'assainissement du quartier de Falokh et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène
- De renforcer les capacités des groupements de femmes du FSH, en termes de gestion et connaissances en termes d'hygiène et assainissement

### Résultats attendus :

Les résultats attendus par le projet sont :

- Le réseau secondaire d'adduction en eau potable de la commune de Mbour, est étendu dans une perspective d'amélioration de la couverture du service, et de coordination avec le projet conjoint de l'ADM et la SenEau. Au moins 100 branchements particuliers seront réalisés bénéficiant à 800 personnes.
- L'assainissement est amélioré grâce à la construction de 75 puisards individuels permettant une amélioration de l'environnement sanitaire de 600 personnes, et la création de 3 puisards collectifs également appelés puisards à l'îlot, pouvant recevoir les eaux usées de 8 ménages chacun, bénéficiant ainsi à 192 personnes pour cette phase à titre de prototype. Ce sont 792 personnes qui bénéficient ainsi d'une infrastructure d'assainissement, contribuant à une amélioration globale de la situation sanitaire du quartier
- Ces volets infrastructures, seront, accompagnés par des campagnes de sensibilisation de la population, sur les thématiques d'hygiène et assainissement.
- Les groupements de femmes du FSH, seront dynamisés et formés en termes de gestion et aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. Elles serviront de relais auprès des populations sur ces questions.

## 3 ORGANISATION DU PROJET

### 3.1 Partenaires impliqués

La FSH (Fédération sénégalaise des habitants) est une structure faitière qui regroupe à ce jour 546 organisations communautaires de base réparties entre les régions de Dakar, Thiès et Louga. Fondée en 2014 grâce à l'appui d'UrbaSEN, la FSH compte actuellement plus de 15 000 membres dont 95% sont des femmes qui s'activent dans le secteur informel. La fédération se charge en priorité des aspects communautaires tels que le partage d'informations, l'admission des nouveaux groupes et le choix des bénéficiaires, dans le cadre des projets liés à l'amélioration du cadre de vie des habitants des zones urbaines précarisées où vivent des familles vulnérables. L'ensemble des membres de la FSH épargnent pour améliorer leur habitat et les conditions de vie de leur famille. A travers l'épargne, il devient en effet possible d'agir concrètement pour améliorer les conditions de vie des populations locales. Par conséquent, chaque membre de la FSH épargne au sein de son groupe et au niveau de la fédération. Les sommes épargnées peuvent être prêtées à d'autres groupes/membres pour réaliser leurs projets. Par ailleurs, la fédération mobilise le plus possible ses membres pour faire entendre leur voix auprès des autorités publiques et collaborent étroitement avec l'association UrbaSEN pour réaliser des projets urbains tels que des projets d'assainissement, de reconstruction et de régularisation foncière.

Son implantation à Mbour : Dans le département de Mbour, la FSH compte 135 organisations communautaire de base répartis entre les communes de Mbour, Malicounda et Saly Portudal. Ces groupes très dynamiques ont déjà mis en place des projets tel qu'une boutique communautaire, ou à l'échelle des ménages des rénovation de l'habitat, construction de toilettes, financés par le fonds rotatif de la FSH.





Figure 4 réunion d'un groupement de femmes membres du FSH, à Mbour

La FSH mobilisera la contrepartie financière des bénéficiaires membres à travers la mise en contribution du fonds rotatif, elle assurera le choix des bénéficiaires, la sensibilisation et la mobilisation des habitants. Une fois les ouvrages réalisés (réseau AEP, puisards semi-collectif, puisards individuels), les relais de la FSH assureront toutes les activités d'IEC (causeries, visites à domiciles) auprès des ménages bénéficiaires afin de les sensibiliser sur les modalités de gestion et d'entretien desdits ouvrages.



Figure 5 fonctionnement du fond rotatif via les groupements d'épargne FSH

**L'ONG UrbaSEN** est une ONG sénégalaise, fondée en 2009, composée de professionnels de l'urbain qui appuie les groupes d'habitants des quartiers précaires du Sénégal afin de les intégrer au processus de gestion de leur habitat, leur quartier et de leur cadre de vie. Depuis 2007, UrbaSEN met en œuvre plusieurs projets dans la banlieue de Dakar et a élargi ses interventions aux régions de Thiès et de Louga depuis 2016. Ces projets sont axés sur la restructuration urbaine, la régularisation foncière, la gestion des inondations, la reconstruction de l'habitat en milieu défavorisé, la, l'organisation et la capacitation de groupes citoyens pour une participation accrue à la gestion des affaires publiques. A cette fin, accompagne la structuration des OCB (groupes d'épargne) au sein de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH).

UrbaSEN assurera la coordination locale d'une majorité des activités du projet (formation, suivi opérationnel, appui à la



FSH, etc. ).

**La commune de Mbour** en tant que collectivité territoriale décentralisée est porteuse de la Coopération Décentralisée au Sénégal et Maître d'Ouvrage.

**L'ONG Experts-Solidaires** a pour mission de répondre aux demandes d'expertise en faveur de population en situation de précarité. Pour atteindre cet objectif, l'association dispose d'un réseau d'experts se mettant au service des besoins techniques des projets accompagnés. Une équipe assure le management du projet et fait le lien entre les partenaires techniques et financiers, les partenaires et bénéficiaires locaux. Dans ce projet, l'association intervient en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage. Elle aura en charge le management international du projet ainsi qu'un appui sur les aspects techniques et opérationnels

Compétences mobilisées par Experts Solidaires :

- Un Directeur de Projet, Jean-Pierre Mahé
- Un chargé de projet, Gaëtan Delgado
- Un.e Volontaire Service Civique
- Un expert référent, Eric de Lestapis .

### 3.2 Volet accompagnement :

Le volet accompagnement sera essentiellement porté par UrbaSen et la FSH.

La contrepartie financière des bénéficiaires membres de la FSH, sera assurée via les fonds rotatifs décrits précédemment. Les relais de la FSH seront en charge également des activités de sensibilisation, telles que des Visites à Domicile (VAD) d'information et de suivi, des causeries sur la gestion et l'entretien des ouvrages, la mise en place des comités de gestion. La FSH dispose de 6 relais communautaires à Mbour qui accompagnent les bénéficiaires dans la gestion et l'entretien des ouvrages.

Au lancement du projet, les relais effectuent des causeries au niveau du quartiers qui regroupent les futurs bénéficiaires ainsi que toutes les personnes ressources (délégués de quartier, commission environnement, commission d'hygiène, marraines de quartiers, asc ...) pour présenter le projet, son intérêt, les types d'ouvrage et des modalités d'obtention et de co-financement des ouvrages.

A la réception de l'ouvrage les relais effectuent une nouvelle série de causeries et de visites de suivi et d'entretien de ouvrages, mettent en place des comités de gestion composé, définissent avec le comité de gestion les modalités d'entretien de l'ouvrage, responsabilise les ménages utilisateurs de l'ouvrage sur les conditions de pérennisation et de répliquabilité des ouvrages à travers leur propre système d'épargne, auprès des artisans formés par le projet.

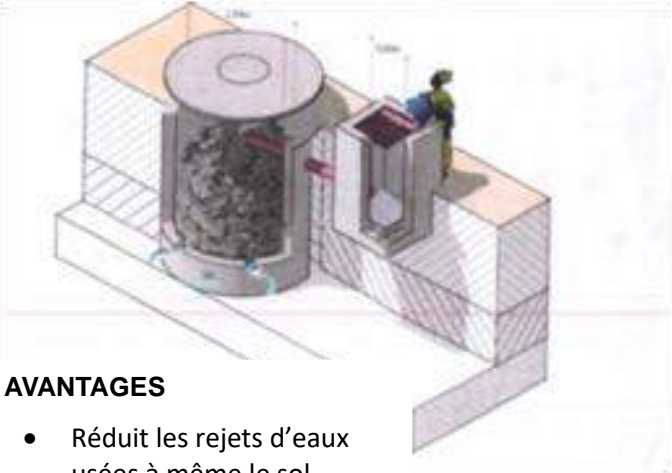
L'équipe technique d'UrbanSen assurera le suivi technique de la réalisation des ouvrages assainissement, elle accompagnera et formera les artisans dans la mise en œuvre des ouvrages. UrbaSen par ses expériences à Dakar, Thies et Louga, s'est spécialisé dans le renforcement des compétences des communes pour la gestion des services essentiels au travers d'appui-conseil, de formation et d'intermédiation. Les compétences de la commune de Mbour seront ainsi renforcées par la collaboration étroite entre UrbaSen et les services municipaux, au cours de la mise en œuvre du projet.

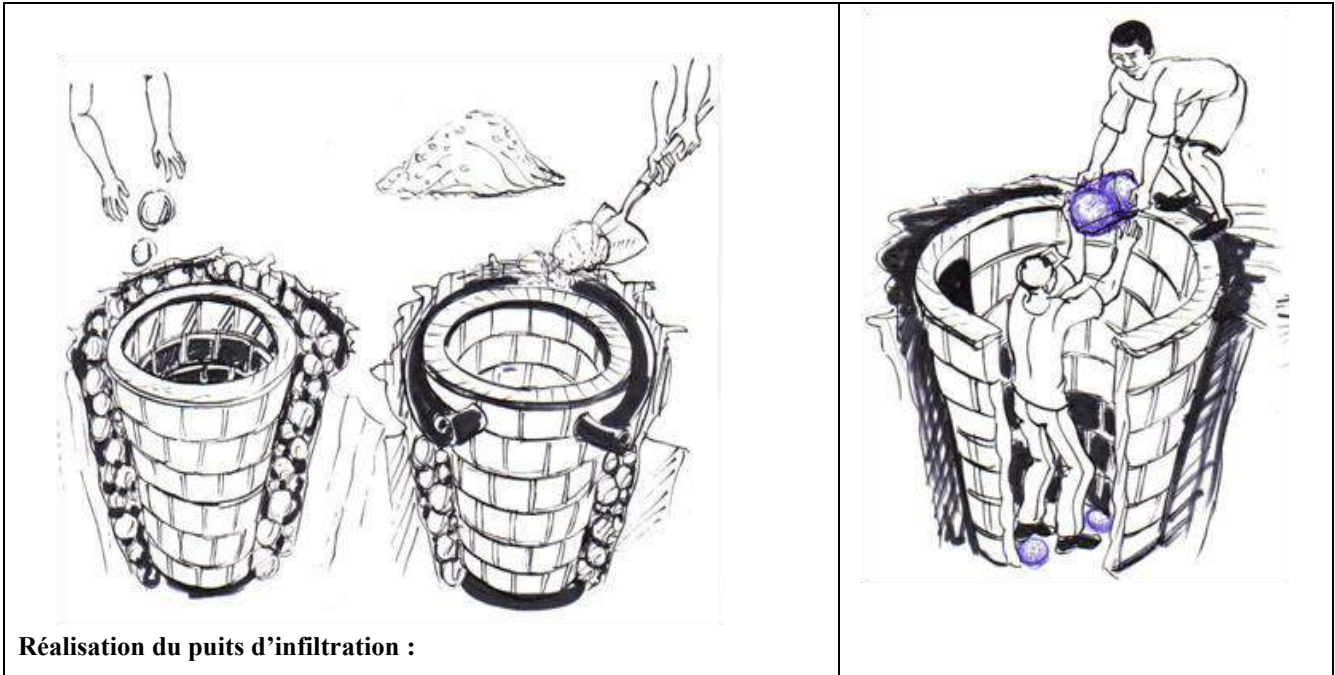
#### **Durée du projet :**

La durée totale du projet est estimée à 24 mois.

## Annexes :

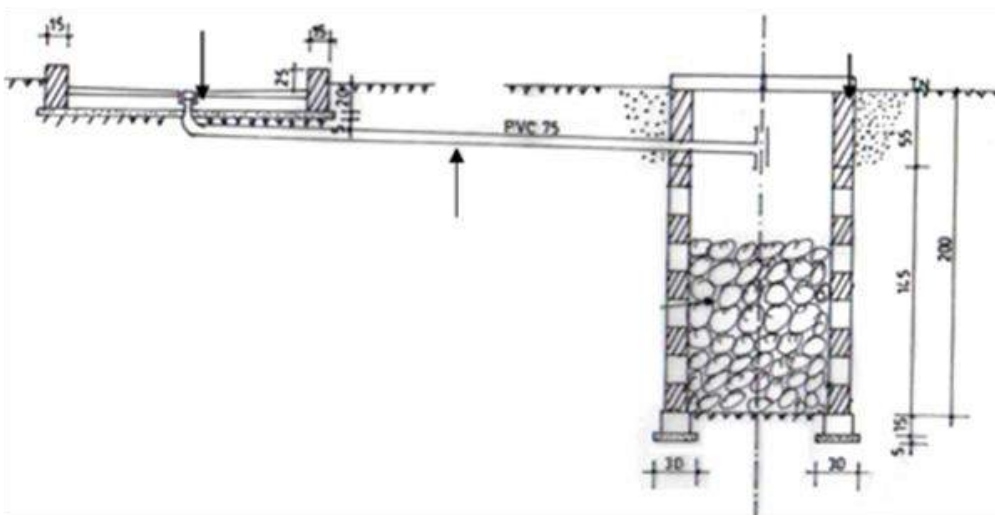
### PUISARD SEMI COLLECTIF

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE	
<p>Ce modèle de puisards a déjà été testé dans les communes de Médina Gounass, Wakhinane Nimzatt et Djeddah Thiaroye Kao depuis 2018.</p> <p>Il est constitué d'un déversoir (puits étanche) émergé en hauteur, au fond perméable, carrelé et protégé par une bonde dans lequel les ménages qu'il polarise déversent uniquement les eaux usées ménagères type eau de vaisselle et de lessive.</p> <p>Le déversoir est connecté à un puits perdu rempli d'un massif filtrant composé de poudre de charbon sur une épaisseur de 15 à 20cm au fond et autour du puits. Sur cette couche de charbon est ajoutée des moellons absorbants qui remplissent le puits à ras bords. Cet ouvrage qui reçoit les eaux avant infiltration dans la nappe phréatique sera recouvert d'un couvercle et enterré</p>  <p><b>AVANTAGES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduit les rejets d'eaux usées à même le sol</li> <li>• Améliore le cadre de vie des quartiers</li> </ul> <p><b>LIMITES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit être utilisé par un nombre limité de ménage</li> <li>• Besoin d'un entretien régulier</li> <li>• Peut contribuer à la pollution de la nappe</li> </ul>	<p><b>DISPONIBILITE FONCIERE</b></p> <p>Ce modèle de puisard peut tenir sur un espace d'une superficie maximale de 5m<sup>2</sup>. Le déversoir étant le seul élément visible de l'ouvrage ne doit pas être implanté sur une voie centrale.</p> <p><b>PARTENAIRES IMPLIQUES</b></p> <p>Collectivité locale, Projet, Porteurs de projet, Bénéficiaires, Service Hygiène</p> <p><b>SOURCES DE FINANCEMENT</b></p> <p>Projet, FSH, Collectivités Locales, personnes</p> <p><b>MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Suivi du respect de la périodicité des vidanges et curage</li> <li>✓ Mettre en place un comité de suivi et de gestion (ouverture à heure fixe, système de nettoyage autogéré)</li> </ul>

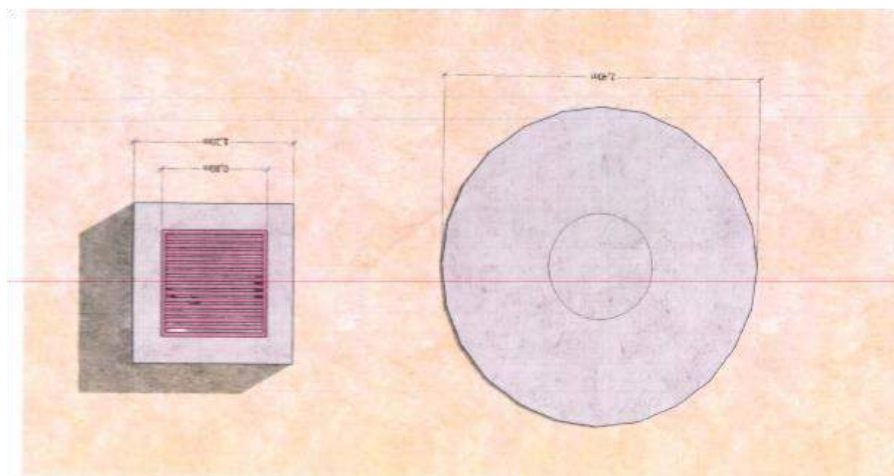


Réalisation du puits d'infiltration :

**COUPE**



**Vue en Plan**





**Photos :**

